Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du conseil départemental, Mesdames et Messieurs les élus, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, Mesdames et Messieurs membres du CDEN de Meuse

Nous sommes réunis ce jour pour émettre un avis sur la carte scolaire du premier degré en Meuse dans l'optique de la rentrée 2020.

De notre point de vue, cette carte scolaire ne convient pas. En effet, le projet est tronqué puisqu'il a été entièrement revu à l'aune des annonces de début avril du ministre Blanquer. Ainsi, de nouvelles directives ont été imposées aux DASEN, notamment « aucune fermeture de classe dans le rural sans accord du maire ». Une bonne nouvelle pour notre département rural, me direz-vous.

Sauf que, suite aux directives du ministre, la Meuse n'obtient une dotation supplémentaire que de 4 postes (ETP). De plus, c'est étrange de constater que ce qui n'était pas possible hier, le soit aujourd'hui, que des moyens que l'on disait absents se révèlent disponibles du jour au lendemain.

Les services de la DSDEN ont donc entièrement revu en quelques jours un projet de carte scolaire meusien pensé selon les besoins de notre territoire pour un projet imposé ! Pour mener à bien ce projet imposé, les leviers étaient peu nombreux, notamment du fait des consignes visant à limiter les fermetures de postes « devant les élèves ».

En Meuse, dans ces conditions, le DASEN n'a pas renoncé aux ouvertures de postes prévues dans le projet d'origine car il les a jugées nécessaires. Aussi, cette carte scolaire 2020 fait reposer l'effort sur les moyens de remplacement avec la suppression de 6 postes de titulaires mobiles et la non-création d'un poste de psychologue scolaire (création repoussée à l'an prochain). Or, ces postes supprimés « hors la classe » sont particulièrement importants et indispensables pour la réussite des élèves. Pour preuve, il faut savoir les difficultés de remplacement connus cette année en Meuse et penser à la perspective de l'après-crise que nous vivons actuellement.

Sur cette crise du Covid-19, le Sgen-CFDT a soutenu le principe d'organiser l'accueil des enfants de soignants et autres personnels exerçant des missions indispensables. Mais des risques ont été pris par manque de matériels de protection. En parallèle, la continuité éducative s'est mise en place avec force et dévouement de la part des personnels. Mais elle s'est heurtée souvent à des problèmes techniques (saturation des réseaux, problèmes de matériel, manque de formation, familles sous-équipées). Il faut le reconnaître : la fracture numérique existe. Quant à l'enseignement à distance, il ne remplace pas la présence de l'enseignant. Par conséquent, pour le Sgen-CFDT, il faut sortir d'une situation subie par l'ensemble des élèves et dans laquelle les inégalités scolaires se creusent. Aussi, amorcer une reprise, est légitime. Mais pas sans garanties sanitaires suffisantes pour les élèves et les adultes des établissements scolaires. Nous pensons notamment qu'il est nécessaire de prendre en compte toutes les personnes vulnérables pour les protéger. Nous sommes inquiets que certains personnels vulnérables ne soient pas identifiés dans nos champs professionnels, notamment en raison des carences de la médecine de prévention.

Nous attirons l'attention sur cet état de fait en cette période de réflexion sur les protocoles de reprises avec les collectivités locales. Nous saluons le fait que la perspective du 11 mai soit abordée sous l'angle d'un « travail de dentellière » dans le cadre d'un véritable dialogue entre toutes les parties.

En effet, il faut savoir qu'un véritable dialogue, ce n'est pas ce qui a eu lieu au sein du ministère de l'Education nationale. Le Sgen-CFDT a été désagréablement surpris par la méthode du ministre pour présenter les « hypothèses » sur la réouverture des établissements scolaire à partir du 11 mai. Le ministre a donné ses précisions alors même que la seule phase d'écoute avait été menée. Il n'y a donc pas eu avec les syndicats la deuxième étape : une présentation des premières tendances et les réponses du ministre aux propositions, exigences, interrogations formulées. Ainsi, par exemple, le choix de faire rentrer en premier les élèves de GS, CP et CM2 repose sur le fait que ces cohortes subiront les évaluations nationale de septembre... preuve d'un pilotage par indicateurs poussé à l'absurde en plus d'un dialogue social mis à mal.

Vous l'aurez compris, c'est la méthode ministérielle qui a posé problème dans la gestion de la réouverture des établissements scolaire à partir du 11 mai comme dans celle de la carte scolaire 2020. A l'inverse, vous vous souvenez peut-être que nous avions attiré votre attention lors du précédent CDEN sur les modalités de répartition de la dotation des collèges. Sachez que nous avons été entendu lors du CTSD sur le sujet. Preuve de la réussite possible d'un dialogue social dont nous remercions le DASEN et ses services.

Ainsi, pour le Sgen-CFDT et la CFDT, c'est ensemble, en croisant les regards, que nous trouvons des solutions et que nous espérons en trouver pour cette perspective du 11 mai au vu des délais très contraints imposés et des nécessaires garanties sanitaires.

Merci de votre écoute.

27 avril 2020